

## Société | Covid-19 : La Rochelle ouvre ses premiers centres de consultation publiques



**Quatre centres de consultation temporaires vont s'ouvrir dans l'agglomération de La Rochelle, entre aujourd'hui et vendredi. Ces sites auront la charge d'accueillir les malades présentant des symptômes du coronavirus, en vue d'établir un diagnostic et un suivi médical. Objectif : décharger les médecins de ville pour leur permettre de continuer à assurer en sécurité le suivi des autres patients. Une quinzaine de centres du même type vont s'ouvrir en Charente-Maritime, y compris sur les îles de Ré et d'Oléron.**

« Nous anticipons la vague de malades qui devrait arriver d'ici une dizaine de jours dans le département. Nous avons l'avantage d'avoir un petit temps d'avance par rapport à la région grand Est pour pouvoir nous préparer », explique Nadia Baron, un des médecins rochelais à l'initiative de la création de ces centres, en partenariat avec l'Agence régionale de Santé, la Caisse primaire d'assurance maladie et de le Conseil de l'ordre des médecins. « C'est un dispositif inédit, une organisation complexe, dans laquelle nous innovons tous », poursuit Eric Dolfus, un autre médecin de l'agglomération.

Ces centres temporaires vont s'ouvrir aux quatre points cardinaux de l'agglomération, dont un dans le centre-ville de La Rochelle. Interdits au public, les emplacements des sites seront volontairement tenus secrets pour éviter l'affluence de patients et de curieux. Les patients ne pourront s'y rendre que sur rendez-vous, après avis médical. Le SAMU et SOS Médecins sont également habilités à y amener des patients.

### Un parcours en trois étapes

« Si une personne a l'impression d'avoir les symptômes du coronavirus, elle doit d'abord appeler son médecin traitant en lui faisant part de ses soupçons », expliquent les professionnels de santé, « Le médecin de ville mettra alors en place une vidéo-consultation avec celui-ci. Pour les personnes âgées qui ne sont pas équipées de la technologie, les médecins peuvent consulter par téléphone. A la suite de ça, si le médecin soupçonne un cas de coronavirus, il appellera un numéro vert réservé aux personnels de santé ». Cette plateforme téléphonique mise en place par la SNSM va recenser tous les appels à destination des quatre centres. « C'est donc le centre le plus proche du patient qui rappellera celui-ci pour lui donner la date et l'horaire de rendez-vous, avec l'adresse du site », poursuivent les référents.

A leur arrivée au centre, les patients doivent être pile à l'heure ou attendre dans leur voiture. « On ne veut pas de file d'attente ! », préviennent les soignants. Une fois identifiés avec leur carte Vitale, les patients devront se désinfecter les mains et passer un masque, qui leur sera fourni. S'en suivra une prise de température, avant de passer dans un box pour une auscultation. Chaque centre est pourvu de trois à dix boxes. Une soixantaine de médecins volontaires vont se relayer en journée sur des permanences de 3 à 4h. Une trentaine d'infirmiers libéraux et de personnels du paramédical se tiennent également à disposition pour gérer toutes les tâches connexes, de l'accueil à l'intendance, en passant par l'administratif.

Objectifs de ces consultations : préserver la médecine de ville et les urgences à la fois d'un engorgement et de potentielles contaminations. Ces centres permettront de faire du tri en amont entre les cas nécessitant une hospitalisation et ceux pouvant rentrer chez eux avec un suivi quotidien et un confinement total.

« Nous sommes prêts », affirment les soignants, qui disent avoir pour l'instant suffisamment de matériel et de consommables pour gérer un afflux de patients sur une grosse semaine. « Tout dépendra de la hauteur de la vague, et de sa durée dans le temps », conclut Nadia Baron.

Anne-Lise Durif

*Crédit Photo : Archives Anne-Lise Durif*

*Publié sur [aqui.fr](http://aqui.fr) le 02/04/2020*

*[Url de cet article](#)*